

(logo de l'établissement)

Conseil d'établissement de l'école (ou du centre)

Séance ordinaire du (date)

PROJET DE RÉSOLUTION

OBJET : Planification des contenus en éducation à la sexualité

ATTENDU QUE, conformément à l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique*, le ministre peut prescrire des activités ou contenus qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves;

ATTENDU QUE la planification des contenus en éducation à la sexualité proposée par le directeur d'école a été élaborée avec la participation des enseignants de l'école, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE conformément à l'article 85 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en éducation à la sexualité pour tous les élèves du primaire pour l'année scolaire 2024-2025;

Il est proposé par _____

**et RÉSOLU
D'APPROUVER**

la proposition de planification des contenus en éducation à la sexualité pour tous les élèves du primaire pour l'année scolaire 2024-2025; conformément au tableau ci-joint.

(nom)
Président(e) du CÉ

(nom)
Directrice (Directeur)